

HABILITATION ÉLECTRIQUE (PERSONNEL NON ÉLECTRICIEN)

BO-HO-HOV Exécutant et/ou Chargé de chantier | Option BS-BE Manœuvre

PUBLIC La formation s'adresse au personnel non-électricien amené à effectuer des travaux non électriques concourant à l'exploitation des ouvrages ou des installations en tant qu'exécutant. Il intervient dans un environnement électrique (zone de voisinage simple en BT et renforcée en HT) et peut-être désigné comme chargé de chantier

PRÉ-REQUIS Le participant devra maîtriser le français à l'oral et à l'écrit

Pour les personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter par téléphone

- * L'option BS s'adresse au personnel chargé d'interventions BT élémentaires sur des circuits terminaux : interventions simples de remplacement ou de raccordement sur des circuits électriques
- * L'option BE manœuvre s'adresse au personnel amené à effectuer des manœuvres d'exploitation ou de consignation (sous l'autorité d'un chargé de consignation)
- * L'habilitation doit être remise en cause à échéance prédéterminée et en cas de modification de l'installation, d'évolution des méthodes de travail ou de changement d'affectation du travailleur habilité... Elle doit être vérifiée avant chaque opération
- * À noter que le code du travail prévoit le renouvellement périodique de la formation à la sécurité (article L. 4141-2) qui est dispensée à l'embauche et chaque fois que nécessaire (article R. 4141-2) sachant que la périodicité de renouvellement recommandée est de 3 ans maximum, en cas de pratique régulière des acquis

DURÉE 7 à 14 heures (1 à 2 jours) en fonction de l'habilitation visée

OBJECTIFS La formation préparatoire à l'habilitation électrique a pour objectif de vous faire acquérir une aptitude professionnelle dans le seul domaine de la prévention du risque électrique

- À l'issue de la formation vous serez capable de :
 - * Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation et savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
 - * Avoir un comportement adapté aux risques
 - * Rendre compte de l'opération réalisée en fonction des habilitations
 - * Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique
 - * Baliser et surveiller la zone des opérations (Chargé de chantier uniquement)
 - * Réaliser une intervention BT élémentaire et réarmer un dispositif de protection (uniquement BS)
 - * Réaliser une manœuvre d'exploitation ou de consignation dans le respect des instructions et documents (uniquement BE manœuvre)

THÈME COMMUN

- Distinguer les grandeurs électriques rencontrées lors de différentes opérations
- Connaitre les effets du courant sur le corps humain
- Connaitre les ouvrages ou installations
- Identifier les zones d'environnement et leurs limites
- Savoir différencier les domaines d'habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Connaitre les prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Utiliser les protections collectives : mesures, équipements et signalisation
- Connaitre les risques quant à l'utilisation des équipements de travail et les procédures de mise en œuvre
- Savoir réagir en cas d'incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
- Évaluer des risques

BO HO HOV EXÉCUTANT

- Identifier les différents acteurs concernés par les travaux
- Définir les limites de l'habilitation indice 0
- Analyser les risques et les mesures de prévention dans le cadre d'une habilitation indice 0

BO HO HOV CHARGÉ DE CHANTIER

- Assimiler les différents acteurs concernés par les travaux
- Se tenir informé des types de documents obligatoires et savoir les exploiter
- Définir les limites de l'habilitation indice 0
- Analyser les risques et les mesures de prévention dans le cadre d'une habilitation indice 0
- Mettre en place une zone de travail et en effectuer la surveillance
- Savoir différencier les domaines d'habilitation : principe, symboles, limites et formalisation

Lieu de la formation : 146 rue Paradis - **13006 Marseille** ou en entreprise

Nombre de stagiaires (si en session) : 3 minimum - 12 maximum **Moyens pédagogiques :** 1 poste par stagiaire

1 Vidéoprojecteur - Plateforme E-learning **Modalités pédagogiques :** Alterne temps de présentation, d'échanges en groupe avec l'intervenant et réflexion personnelle **Modalités d'évaluation :** Cas pratique en continu avec évaluation par le formateur

- Connaitre les prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Utiliser les protections collectives : mesures, équipements et signalisation
- Connaitre les risques quant à l'utilisation des équipements de travail et les procédures de mise en œuvre
- Savoir réagir en cas d'incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
- Évaluer des risques

BE MANŒUVRE

- Identifier les matériels électriques dans leur environnement, leurs fonctions et leurs caractéristiques
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection individuelle
- Définir les limites de l'habilitation lettre « E » (manœuvres permises)
- Analyser les risques et mettre en place des mesures de prévention
- Identifier les acteurs concernés par les manœuvres (chargé d'exploitation électrique et chargé de consignation)
- Informer le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation et communiquer les divers documents
- Connaitre les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres

BS

- Définir les limites de l'habilitation « BS »
- Informer le chargé d'exploitation électrique et communiquer les divers documents
- Identifier les matériels électriques dans leur environnement, leurs fonctions et leurs caractéristiques
- Identifier, vérifier, utiliser les équipements de protection individuelle
- Appréhender une mise en sécurité d'un circuit (pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension)
- Appliquer les mesures de prévention lors d'une intervention BT élémentaire
- Utiliser les procédures de remplacement / raccordement et connaître les instructions de sécurité associées

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- En amont de la formation un questionnaire préalable à la formation Habilitation Electrique est envoyé à l'entreprise afin de recenser les informations nécessaires pour pouvoir adapter la formation aux besoins des stagiaires et de l'entreprise
- À l'arrivée des stagiaires, nous les accueillons et les accompagnons dans la salle de formation. Ils ont à leur disposition un espace dédié aux pauses avec accès aux boissons chaudes.
- Durant la formation, le formateur projette son support pédagogique et remet aux participants un livret synthétisant la formation suivie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Les sessions de formation sont fondées sur des principes de pédagogie active, participative, concrète et ludique, elles alternent théorie et pratique
- Dans nos locaux, une armoire pédagogique est mise à disposition afin de réaliser la pratique

AU COURS DE LA FORMATION PAR LE FORMATEUR

- La formation est évaluée sur les savoirs acquis ainsi que les savoir-faire. L'évaluation des savoirs est réalisée à partir d'un questionnaire à choix multiples (QCM). Le stagiaire doit obtenir au moins 70% de bonnes réponses pour valider sa formation. Les savoir-faire sont évalués durant la partie pratique

À LA FIN DE LA FORMATION PAR LE STAGIAIRE

- En fin de formation le stagiaire remplit une fiche d'évaluation comprenant les items suivants :
 - * Satisfaction globale
 - * Organisation : l'accueil, l'encadrement, les locaux
 - * Matériel pédagogique : supports utilisés, le matériel, la documentation remise
 - * Qualité de l'animation : l'animation du stage, adaptabilité du formateur, méthodes pédagogiques
- Dans les 2 mois suivant la formation, le stagiaire recevra un questionnaire d'évaluation à froid

SANCTION DE LA FORMATION

- À la fin de formation, une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation seront adressés par mail à la personne en charge des formations. À l'issue de celle-ci, le formateur rédige un « avis après formation » qui sera transmis à l'employeur. Cet avis permettra à l'employeur de définir l'habilitation qu'il peut lui délivrer

PROFIL DU FORMATEUR

- La formation est dispensée par un formateur disposant de compétences pédagogiques adaptées à un public adulte
- Le formateur dispose des compétences techniques et d'une expérience significative sur des installations ou ouvrages du domaine de tension qui font l'objet de cette formation, ainsi que sur les domaines de la santé, sécurité et prévention des risques
- Les formateurs font également des accompagnements et réalisent des audits

Lieu de la formation : 146 rue Paradis - **13006 Marseille** ou en entreprise

Nombre de stagiaires (si en session) : 3 minimum - 12 maximum **Moyens pédagogiques :** 1 poste par stagiaire

1 Vidéoprojecteur - Plateforme E-learning **Modalités pédagogiques :** Alterne temps de présentation, d'échanges en groupe avec l'intervenant et réflexion personnelle **Modalités d'évaluation :** Cas pratique en continu avec évaluation par le formateur